

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

# Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

01

SOCIAL

04

INFRASTRUCTURE

02

SANTE PUBLIQUE

01

ADMINISTRATION

16

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

RURAL

01

N° 1446

28 Novembre 2017

28 November 2017

9H02/9:02 AM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°029/AONO/PR/MINMAP/DRMAP- SU/SMAS/C</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/PR/MINMAP/DRMAP- SU/SMAS/CRPM/2017 DU 21 NOVEMBRE 2017, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) EMBARCATIONS (MOTEURS HORS BORDS 75 CV) EN VUE DE LA TRAVERSEE DE LA RIVIERE D'ABOULOU, COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP MINEPAT EXERCICE 2017
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnement Généraux
	<b>Date de cloture</b>	15-12-2017

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">110/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°110/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/11/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DE LA ROUTE EKOMBITIÉ (INTER N2)-LIMITE SUD. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DE LA ROUTE EKOMBITIÉ (INTER N2)-LIMITE SUD.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	22-12-2017

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°105/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 28/11/20172017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°105/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 28/11/20172017 POUR LE PARACHEVEMENT DE LA STABILISATION DE L'OUVRAGE EFFONDRE EN AMONT SUR LA RUE 5N461 RELIANT LES QUARTIERS KOTTO ET MAKEPPE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA V FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2018
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	10-01-2018

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 06/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2017 DU 27 NOVEMBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATIAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) ; PROGRAMME TRIENNAL : 2018, 2019 ET 2020.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	18-12-2017

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°043/AONO/DG/DEX-STND/CIPM-SCDP/2017 DU 23/11/20</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°043/AONO/DG/DEX-STND/CIPM-SCDP/2017 DU 23/11/2017 RELATIF A LA FOURNITURE, AU MONTAGE ET A LA MISE EN SERVICE DES SONDES DE CONTROLE DE NIVEAU HAUT (NH) ET NIVEAU TRES HAUT (NTH) AVEC ALARME DANS LES RESERVOIRS DE STOCKAGE DES PRODUITS BLANCS TYPE DOCIL 400 AUX DEPOTS SCDP DE BAFOUSSAM ET DE BELABO.FINANCEMENT : BUDGET D INVESTISSEMENT DE LA SCDP 2017
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnement Généraux
	<b>Date de cloture</b>	28-12-2017

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°050/DC/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> CONSULTATION N°050/DC/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2017 DU 14/11/17 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE 4X4 STATION WAGON A LA COMMISSION DES MARCHES FINANCIERS (CMF) A DOUALA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CMF IMPUTATION: LIGNE 222000 -EXERCICE : 2017 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE :COMMISSION DES MARCHES FINANCIERS (CMF)  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> 05-12-2017
----------	--

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00040/DC/MPT/CIPM-FST/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°00040/DC/MPT/CIPM-FST/2017 DU 24 NOVEMBRE 2017 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE DESTINE AU PROJET DE CONNEXION HAUT DEBIT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN FIBRE OPTIQUE.  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> 15-12-2017
----------	---

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°009/ASMI/FEICOM/DG/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°009/ASMI/FEICOM/DG/2017 DU 28/11/2017 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS D'ARCHITECTURE OU BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE PARTIELLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE REGIONALE FEICOM DU SUD A EBOLOWA  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> 28-12-2017
----------	---

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N- 1 2 7 /D/2017/SODEPA/DG</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N 1 2 7 /D/2017/SODEPA/DG DU 27 NOV PORTANT LA RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 003/M/SODEPA/CPM/2015 DU 02 DÉCEMBRE 2015 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS DE LA LAITERIE ET DE LA FORMATION DU PERSONNEL À LA STATION D'ÉLEVAGE DE JAKIRI POUR LE COMPTE DE LA SODEPA  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
----------	---

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">2364 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 23/11/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2364 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 23/11/2017 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUE N°1089/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 06 JUILLET 2017 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 07 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS LES REGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2017. LIGNE FONDS ROUTIER.  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°08/LC/CAE1ER/CABM/SM/2017</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°13/D/CAE1ER/CABM/SM/ 2017 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°08/LC/CAE1ER/CABM/SM/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTROCITE HUMAINE A KOUKOUÉ, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 12 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2017</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 12 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2017 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS D'ÉLECTRIFICATION RURALE, SUITE À L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/AER/DG/CIPM/2017 DU 27/10/2017. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°11/D/CAE1er/CABM/SM/2017</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°11/D/CAE1ER/CABM/SM/2017 PORTANT RESILISATION DU MARCHÉ N°001 /LC/CAE1ER/CABM/SM/2017 RELATIE AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE ABEE, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°12/D/CAE1er/CABM/SM/ 201 7</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°12/D/CAE1ER/CABM/SM/ 201 7 PORTANT REALISATION DU MARCHÉ N°07/LC/CAE1ER/CASM/SM/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTROCITE HUMAINE A MBENGUE, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SODEPA/CIPM/2017 DU 17 OCTOBRE 2017, POUR LA FOURNITURE DES TRACTEURS AGRICOLES AVEC GYROFAUCHEUSES ET LA FORMATION DES CONDUCTEURS A LA SODEPA. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000270/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 16 NOVEMBRE 2017</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION N°000270/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 16 NOVEMBRE 2017 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000033/AONO/MPT/CMPM/2017 DU 22 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE LA VILLE DE SANGMELIMA. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE N°60/CUD/SG/DIVMAP/2017</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°60/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°75/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET RESEAUX DIVERS EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE N°59/CUD/SG/DIVMAP/2017</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°59/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°94/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BÂTIMENTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°17-006/C/DG/ANTIC/DAG/SDCOM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°17-006/C/DG/ANTIC/DAG/SDCOM DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 04/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE À L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) ; PROGRAMME TRIENNAL : 2018, 2019 ET 2020. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE N°61/CUD/SG/DIVMAP/2017</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°61/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°76/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">D13-139/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017 DU 21/11/2017</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° D13-139/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017 DU 21 NOV 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-188/AONO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A LA TRADUCTION EN LANGUE ANGLAISE DES DOCUMENTS DE DISPENSATION COMMUNAUTAIRE DES ARV AU CAMEROUN. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>22</b>	<b>Reference</b> <a href="#">2364 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 23/11/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2364 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 23/11/2017 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUE N°1089/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 06 JUILLET 2017 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 07 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS LES REGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2017. LIGNE FONDS ROUTIER.  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>23</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 12 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 12 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2017 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS D'ÉLECTRIFICATION RURALE, SUITE À L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/AER/DG/CIPM/2017 DU 27/10/2017.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>24</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000270/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 16 NOVEMBRE 2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION N°000270/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 16 NOVEMBRE 2017 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000033/AONO/MPT/CMPM/2017 DU 22 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE LA VILLE DE SANGMELIMA.  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>25</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE N°60/CUD/SG/DIVMAP/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°60/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°75/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET RESEAUX DIVERS EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENTFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>26</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE N°59/CUD/SG/DIVMAP/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°59/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°94/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BÂTIMENTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE N°61/CUD/SG/DIVMAP/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°61/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°76/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>28</b>	<b>Reference</b> <a href="#">D13-139/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017 DU 21/11/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° D13-139/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017 DU 21 NOV 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-188/AONO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A LA TRADUCTION EN LANGUE ANGLAISE DES DOCUMENTS DE DISPENSATION COMMUNAUTAIRE DES ARV AU CAMEROUN.  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">494/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 23/11/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N° 494 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 23/11/2017 PORTANT MODIFICATION DE LA DECISION N°255/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 06 JUILLET 2017 RELATIF A LA PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 07 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS LES REGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2017, LIGNE FONDS ROUTIER.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">DECISION N°120/D/CUD/SG/DIVMAP/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°120/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 76/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1937/D/MINSANTE/CAB/CNLS DU 21 NOV 2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°1937/D/MINSANTE/CAB/CNLS DU 21 NOV 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-188/AONO/MINSANTE/ CNLS/CSPM-CNLS/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A LA TRADUCTION EN LANGUE ANGLAISE DES DOCUMENTS DE DISPENSATION COMMUNAUTAIRE DES ARV AU CAMEROUN.  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">DECISION N° 118/D/CUD/SG/DIVMAP/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N° 118/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 94/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BÂTIMENTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">DECISION N°119 /D/CUD/SG/DIVMAP/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°119 /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 75/AONO/CUD/CIP1V1/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET DES RESEAUX DIVERS EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

34

<b>Reference</b>	<a href="#">N°01</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DDMINMAP-MAF/SPM/CDPM/17 DU 09 NOVEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE MINKAMA - EDZENDOUAN DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA. REGION DU CENTRE.
<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
<b>Date de cloture</b>	N/A



## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/PR/MINMAP/DRMAP- SU/SMAS/CRPM/2017  
DU 21 NOVEMBRE 2017, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02)  
EMBARCATIONS (MOTEURS HORS BORDS 75 CV) EN VUE DE LA TRAVERSEE DE LA RIVIERE  
D'ABOULOU, COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD. FINANCEMENT  
: BIP MINEPAT EXERCICE 2017**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
51 94 709 07 110000 2209 337

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Sud lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition de deux (02) embarcations (moteurs hors bords 75 cv) en vue de la traversée de la rivière d'Aboulou, Commune d'Oveng, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

### 2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent marché, comprend la fourniture d'un matériel de navigation : deux (02) embarcations, avec moteurs hors-bord à hélice de 75 chevaux.

Le transport et la livraison s'effectueront à la Commune d'Oveng.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quarante-deux millions (42 000 000) FCFA**.

### 4. Allotissement

Sans objet.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les concessionnaires automobiles de droit camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, sont financées par le Budget du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de l'exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 51 94 709 07 110000 2209 337.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service du Courrier, d'Accueil et de Liaison de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service du Courrier, d'Accueil et de Liaison à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA**, au titre des frais de dossier, payable à la recette municipale de la Commune d'Oveng. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud contre récépissé, au plus tard le **15 Décembre 2017** à 12 heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/PR/MINMAP/DRMAP-SU/SMAS/CRPM/2017 DU 21 NOVEMBRE 2017, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) EMBARCATIONS (MOTEURS HORS BORDS 75 CV) EN VUE DE LA TRAVERSEE DE LA RIVIERE D'ABOULOU, COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.»**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la livraison du véhicule, objet du présent appel d'offres, est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **huit cent quarante mille (840 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sans aucun recours, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **15 Décembre 2017** à **13 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés (CRPM) dans la salle de réunion de la Délégation Régionale du Sud. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### 13.1 Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ;
4. Absence de prospectus ou fiches techniques du fabricant décrivant les caractéristiques techniques des véhicules ;
5. Absence du PV de validation du prototype ou du certificat de conformité de chaque véhicule proposé ;
6. N'avoir jamais livré un hors-bord dans le cadre d'un marché public ;

7. Non-satisfaction d'au moins cinq (05) sur sept (07) des critères essentiels ;  
8. Non-satisfaction d'une des spécifications techniques majeures ci-après :

<b>N° ordre</b>	
1.	<b>Moteurs Yamaha hors-bord à hélice : 75 chevaux</b>
1.	<b>Source d'énergie : carburant (essence)</b>
1.	

## 1.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) **Références du fournisseur ;**
- b) **Service après-vente ;**
- c) **Délai de livraison ? 90 jours ;**
- d) **Attestation de surface financière d'un montant de 25 000 000 FCFA ;**
- e) **Cahier des Clauses Administratives Particulières et Descriptif de la fourniture paraphés à chaque page et signés à la dernière ;**
- f) **Garantie ? un (01) an ;**
- g) **Présentation des offres (intercalaire couleur, reliure avec spirale, respect de l'ordre des pièces).**

Seules les soumissions qui auront satisfait à au moins cinq (05) sur sept (07) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique seront admises à l'analyse financière.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée conforme et dont l'offre financière sera la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud ou à la Mairie de la Commune d'Oveng.

**Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.**

*EBOLOWA le 21 Novembre 2017*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**TADJEUFOUET YOUWO Bertin**

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°110/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/11/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DE LA ROUTE EKOMBITIÉ (INTER N2)-LIMITE SUD. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DE LA ROUTE EKOMBITIÉ(INTER N2)-LIMITE SUD.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet l'exécution des travaux d'entretien confortatif de la route Ekombitié (Inter N2)-Limite Sud.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent appel d'offres sont en un lot présenté dans le tableau ci-après :

N° lot	N° de route	Tronçon	Linéaire(Km)	Montant prévisionnel TTC	Délai	Type d'intervention
Lot1-CE /17	N9	Ekombitié (Inter N2)-Limite Sud	44,54	690 481 350	6 mois	entretien confortatif
<b>TOTAL ENTRETIEN CONFORTATIF</b>			44,54	690 481 350		

Les composantes principales de ce projet sont :

### Travaux de chaussée et des accotements : renforcement de la structure portante;

- couche de fondation ;
- couche de base ;
- reconstitution de la couche de roulement et du revêtement ;
- traitement des nids de poule en béton bitumineux;
- deflanchage, resurfacement.

### Travaux sur les ouvrages hydrauliques et assainissement :

- Nettoyage et entretien des ouvrages hydrauliques et accessoires ;
- Réparation et remplacement des ouvrages hydrauliques et accessoires ;
- Construction de nouveaux ouvrages ou des ouvrages de remplacement.

## Travaux d'équipements de sécurité et de signalisation

## Environnement et infrastructures sociales connexes

**N.B : La consistance des travaux n'est pas exhaustive. Elle est plus détaillée dans le cahier des clauses techniques particulières.**

### 3. Cout Prévisionnel

**690 481 350**

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises et/ou Groupements d'Entreprises de droit camerounais.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget du MINTP, ligne fonds routier exercices 2017 et suivants. Le montant prévisionnel des travaux est de:

N° lot	N° de route	Tronçon	Linéaire(Km)	Montant prévisionnel TTC	Délai	Type d'intervention
Lot1-CE /17	N9	Ekombitié (Inter N2)-Limite Sud	44,54	690 481 350	6 mois	entretien confortatif
<b>TOTAL ENTRETIEN CONFORTATIF</b>			44,54	<b>690 481 350</b>		

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussé de l'immeuble KEANO, abritant certains service du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA), tel : 222 239 870.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussé de l'immeuble KEANO ,abritant certains service du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts(voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA), sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA .

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

**8. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussé de l'immeuble KEANO ,abritant certains service du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts(voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA), au plus tard ,le **22/12/2017** à 10 heures et devra porter la mention :

« *APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°110 AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 24/11/2017 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien confortatif de la route Ekombitié(Inter N2)-Limite Sud* »

*A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».*

**Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.**

**9. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (6) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux. Ce délai inclut les périodes relatives aux pluies.

**10. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

N° lot	Désignation	Montant de la Caution
Lot1-CE /17	<b>Ekombitié (Inter N2)-Limite Sud</b>	<b>10 350 000</b>

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**11. Recevabilité des Offres**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu, le 22/12/2017 dès 11 heures à la salle de réunion de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en quatre étapes :

1er étape : Ouverture de la grande enveloppe contenant les enveloppes A, B et C,

2ème étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

3ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

4ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### 14.1 Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres,

b) Dossier Technique pour absence de l'une des pièces ci-après :

? L'attestation de visite des lieux ;

? Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établis par le Ministère des Marchés Publics;

? Une note Organisation et méthodologie ;

? La Capacité financière.

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

? la soumission,

? le bordereau des prix,

? le détail estimatif,

? Les sous détails des prix et la décomposition des prix forfaitaires et frais de chantier.

d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

f) N'avoir pas obtenu au moins un total de 32 critères sur l'ensemble des 43 critères essentiels.

### 14.2 Critères de qualification (critère essentiel)

a) Le personnel d'encadrement proposé sur 24 critères ;

b) Le matériel à mobiliser sur 18 critères ;

c) Les références du soumissionnaire sur 1 critère.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours au sein du MINTP, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure dont l'évaluation a été jugée non satisfaisante ou constat de défaillance notifié dans les six mois précédent l'attribution ou contrat en cours de résiliation).

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à partir de la date

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art ou à la Direction des Affaires Générales (Sous – Direction des Marchés Publics), Tél. 222 22 95 11, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussé de l'immeuble KEANO, abritant certains service du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA) au Ministère des Travaux Publics.

YAOUNDE le 24 Novembre 2017

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°105/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 28/11/20172017 POUR LE PARACHEVEMENT DE LA STABILISATION DE L'OUVRAGE EFFONDRE EN AMONT SUR LA RUE 5N461 RELIANT LES QUARTIERS KOTTO ET MAKEPPE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA V FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2018**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la limitation des risques urbains, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le Parachèvement de la Stabilisation de l'Ouvrage Effondré en Amont sur la Rue 5n461 Reliant les Quartiers Kotto et Makeppe dans la Commune d'Arrondissement de Douala V – Exercice 2017

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires (Installation de Chantier, Projet d'exécution, nettoyage du site, démolition des Ouvrages) ;
- Les terrassements (Reprofilage du canal, purges des mauvais matériaux, remblais et déblais éventuels) ;
- La Construction des ouvrages de drainage en béton armé ;
- Le revêtement en perrés maçonnés ;
- Les enrochements ;
- Le déplacement éventuel des réseaux aériens et/ou souterrains.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à **quatre cent six millions (406 000 000) Francs CFA** :

### 4. Allotissement

Les travaux, objet de la présente consultation sont constitués d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du Génie Civil.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d la Communauté Urbaine de Douala des Exercice 2018

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala-Division des Marchés Publics 279, rue Victoria-Hôtel de ville de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09; E-mail : [villededouala@yahoo.fr](mailto:villededouala@yahoo.fr), dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala-Division des Marchés Publics 279, rue Victoria-Hôtel de ville de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09; E-mail : [villededouala@yahoo.fr](mailto:villededouala@yahoo.fr), contre versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala au plus tard le **10/01/2018 à douze (12) heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES National Ouvert N°105/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 28/11/2017  
POUR LE PARACHEVEMENT DE LA STABILISATION DE L'OUVRAGE EFFONDRE EN AMONT SUR LA RUE  
5N461 RELIANT LES QUARTIERS KOTTO ET MAKEPPE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE  
DOUALA V »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation desdits travaux est de six (06) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **huit millions cent vingt mille (8 120 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **10/01/2018 à douze (12) heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions, sise au sous sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres

**14. Critères d'évaluation****1) Critères éliminatoires**

- L'absence ou non conformé après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Non respect de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

**2- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :****a) Chiffre d'affaires Oui/non****b) Références de l'entreprise : Oui/non****c) Disponibilité du matériel et des équipements : Oui/non****d) Expérience du personnel d'encadrement : Oui/non****e) La note méthodologique Oui/non****f) Acceptation des conditions du contrat Oui/non****15. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposés.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Cent Vingt (120) jours à partir de la remise de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala-Division des Marchés Publics 279, rue Victoria-Hôtel de ville de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09; E-mail : [villededouala@yahoo.fr](mailto:villededouala@yahoo.fr) avec copie à la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières des Réseaux et de la Mobilité, sise à la base voirie de Bonanjo

## Dénonciation de cas de corruption

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 »

*DOUALA le 28 Novembre 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

## AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
06/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2017 DU 27 NOVEMBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE  
DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET  
DE LA COMMUNICATION (ANTIC) ; PROGRAMME TRIENNAL : 2018, 2019 ET 2020.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
612 060

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un prestataire de service de gardiennage de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la sécurisation et la surveillance de :

- L'immeuble siège de l'ANTIC à BASTOS- YAOUNDE ;
- Les bureaux annexes de l'ANTIC à l'Immeuble ARMP aux 5ème et 7ème étages et au Centre PKI sis à la Poste Centrale-Yaoundé
- Deux (02) Résidences de Hauts Responsables de l'ANTIC (DG et DGA).
- L'immeuble de l'Antenne Régionale à Douala ;
- L'immeuble de l'Antenne Régionale à Garoua ;

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun et exerçant des activités en matière de sécurité de personnes et des biens.

### 6. Financement

Budget ANTIC, Exercices Budgétaires : 2018, 2019 et 2020 ; Imputation : 612 060, pour une enveloppe prévisionnelle de cent millions (100, 000,000) F CFA TTC.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (D.A.O) peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos – Yaoundé.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré aux heures ouvrables, à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA**, payables aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra identifier le prestataire devant participer à l'Appel d'Offres.

## Présentation des offres

Le document constitutif de l'Offre sera présenté en trois volumes placés dans trois enveloppes. L'enveloppe A contiendra les pièces administratives (Volume 1), l'enveloppe B contiendra l'offre technique (Volume 2) et l'enveloppe C contiendra l'offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires.

## 9. Remises des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies devra être déposée contre décharge à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos – Yaoundé, face Haut – Commissariat du Canada. B.P : 6170, tél : 694.40.58.68 au plus tard le **18 Décembre 2017** à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

### **« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 06/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2017 DU 27 NOVEMBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) ; PROGRAMME TRIENNAL : 2018, 2019 ET 2020».**

### **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de douze (12) mois renouvelables deux (02) fois, à compter du :

- 1er Janvier au 31 Décembre 2018 pour la Tranche Ferme ;
- 1er Janvier au 31 Décembre 2019 pour la Tranche Conditionnelle 1 ;
- 1er Janvier au 31 Décembre 2020 pour la Tranche Conditionnelle 2.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à : Deux millions (2 000 000) de Francs CFA. Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce **n°8** du Dossier d'Appel d'Offres et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises, doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps. L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **18 Décembre 2017 à partir de 13 heures**, heure locale et se fera par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant à la seconde salle de conférence de l'ANTIC sise au 1<sup>er</sup> étage à la Direction Générale – Yaoundé.

A l'issue de l'analyse des offres administrative et technique, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 points peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### 12.1-critères éliminatoires

- *Offre administrative incomplète ;*
- *Pièces administratives falsifiées ;*
- *Absence de la copie du contrat d'assurance responsabilité civile et professionnelle ;*
- *Absence de l'agrément délivré par l'autorité compétente ;*
- *Absence de lettre d'engagement attestant de la moralité et des aptitudes physiques du personnel opérationnel proposé, signé par le prestataire ;*
- *Non production des contrats de travail pour le personnel d'encadrement et des extraits de casier judiciaire ;*
- *Note technique inférieure à 70 points sur 100 pour les critères essentiels ;*

### 12.2Critères essentiels :

L'évaluation des offres se fera suivant la grille ci-dessous :

<b>GRILLE D'EVALUATION</b>	<b>NOTATION</b>
<b>I. PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE</b>	<b>05</b>

<i>II. REFERENCES PROFESSIONNELLES DE LA STRUCTURE (PRESTATIONS SSIMILAIRES)</i>	<b>30</b>
<i>III. PERSONNEL D'ENCADREMENT</i>	<b>30</b>
<i>IV. SOLVABILITE FINANCIERE</i>	<b>05</b>
<i>V. MOYENS LOGISTIQUES</i>	<b>30</b>
<b>TOTAL (NOTATION)</b>	<b>100</b>

**15. Attribution**

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre- commande au Prestataire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres et le **mieux-disant**.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de trois (03) mois à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos – Yaoundé, face Haut – Commissariat du Canada. B.P : 6170 Yaoundé, tél : 694.40.58.68.

**NB** : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**EBOT EBOT ENOW**

## SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°043/AONO/DG/DEX-STND/CIPM-SCDP/2017 DU 23/11/2017 2017 RELATIF A LA FOURNITURE, AU  
MONTAGE ET A LA MISE EN SERVICE DES SONDAS DE CONTROLE DE NIVEAU HAUT (NH) ET NIVEAU  
TRES HAUT (NTH) AVEC ALARME DANS LES RESERVOIRS DE STOCKAGE DES PRODUITS BLANCS  
TYPE DOCIL 400 AUX DEPOTS SCDP DE BAFOUSSAM ET DE BELABO. FINANCEMENT : BUDGET D  
INVESTISSEMENT DE LA SCDP 2017**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
81EM, 86EN ET G

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise de Dépôt Pétrolier lance, pour le compte de cet organisme, un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence, relatif à la fourniture, au montage et à la mise en service des sondes de contrôle de niveau haut (nh) et niveau très haut (nth) avec alarme dans les réservoirs de stockage des produits blanc type DOCIL 400 aux dépôts SCDP de Bafoussam et de Belabo.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent DAO

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un montant toutes taxes comprises (TTC) de **trois cent vingt-neuf millions cent trente mille francs (F CFA 329 130 000) réparti comme suit :**

### Numéro du Coût prévisionnel toutes taxes comprises

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute personne physique ou morale ayant son domicile ou son siège au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet du présent Appel d'Offres.

### 5. Financement

Les prestations du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP pour le compte de l'exercice 2017 sur **les lignes d'imputation 81EM, 86EN et G.**

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au siège social de la SCDP (Cellule des marchés, sise à l'immeuble, au rez de chaussée porte 004, Tel : 233 40 54 45 / Poste 1252.), dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au siège social de la SCDP (Cellule des marchés, sise à l'immeuble, au rez de chaussée porte 004, Tel : 233 40 54 45 / Poste 1252.), dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille francs (F CFA 150 000)** payable dans le compte **N° 335 988** intitulé "**Compte Affectation Spécial (CAS-ARMP)**" ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et de Dschang.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, devront être déposés sous pli fermé ne comportant, aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge, au plus tard **le 28/12/2017 à 12h00**, heure focale, à la Direction Générale de la SCDP (secrétariat du Directeur Général, sis au 3eme étage de l'immeuble siège Tel : 233 40 54 45 / Poste 1252.), avec la mention :

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°043/AONO/DG/DEX-STND/CIPM-SCDP/2017 DU 23/11/2017\_RELATIF  
A LA FOURNITURE, AU MONTAGE ET A LA MISE EN SERVICE DES SONDAS DE CONTROLE DE NIVEAU  
HAUT (NH) ET NIVEAU TRES HAUT (NTH) AVEC ALARME DANS LES RESERVOIRS DE STOCKAGE DES  
PRODUITS BLANCS TYPE DOCIL 400 AUX DEPOTS SCDP DE BAFOUSSAM ET DE BELABO.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de huit (08) mois.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission ou l'hypothèque légale doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice, conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre et/ou organisme financier agréée par le Ministre en charge des Finances ou l'absence d'une hypothèque légale constituée par devant notaire.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **28/12/2017 à 13h00**, Heure locale par la Commission Interne de Passation des marchés de la SCDP, au Club House de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 12. Attribution

L'attribution du marché se fait au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 33 al. 1(a) du Code des Marchés Publics.

Tout candidat peut soumissionner pour tous les lots et en être adjudicataire.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule des marchés de la SCDP à Douala sise au-dessus du centre médico-social ; Téléphone (237) 233 40 54 45 I de poste 1252.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivant : 673 20 57 251 699 37 07 48**

*DOUALA le 23 Novembre 2017*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***ELOUNDOU ESSOMBA Gaston***

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**CONSULTATION N°050/DC/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2017 DU 14/11/17 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE 4X4 STATION WAGON A LA COMMISSION DES MARCHES FINANCIERS (CMF) A DOUALA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CMF IMPUTATION: LIGNE 222000 -EXERCICE : 2017 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE :COMMISSION DES MARCHES FINANCIERS (CMF)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
222000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, « Autorité Contractante », relance pour le compte de la Commission des Marchés Financiers (CMF), un Avis de Consultation pour l'Acquisition d'un Véhicule de Type 4x4 station Wagon à la Commission des Marchés Financiers (CMF), à Douala.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la fourniture d'un (01) véhicule 4x4 Station wagon. Ledit véhicule doit avoir les caractéristiques techniques majeures suivantes :

- Moteur : Essence
- Boite de vitesse : Automatique
- Cylindrée : 2694 cc
- Puissance : 09 ch
- Puissance max (KW/rpm) : 118/5200
- Puissance max (tr/Nm) : 214/3800
- Places assises : 7

## 3. Cout Prévisionnel

La présente Demande de Cotation est financée par le Budget d'Investissement de la CMF Exercice 2017, ligne Imputation :222000. Le montant prévisionnel de ce projet est évalué à **45 000 000 (Quarante-cinq millions) francs CFA.**

## 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation (DC).

## 5. Financement

La présente Demande de Cotation est financée par le Budget d'Investissement de la CMF Exercice 2017, ligne Imputation :222000. Le montant prévisionnel de ce projet est évalué à **45 000 000 (Quarante-cinq millions) francs CFA.**

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Service des Marchés des Approvisionnements et des Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél 233 42 79 37/233 42 79 13 / 233 42 79 26 email [drminmap@yahoo.fr](mailto:drminmap@yahoo.fr), sise à l'immeuble de la sous-préfecture de Douala 1<sup>er</sup> à Bonanjo, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés des Approvisionnements et des Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél 233 42 79 37/233 42 79 13 / 233 42 79 26, email [drminmap@yahoo.fr](mailto:drminmap@yahoo.fr), sise au rez de chaussée de l'immeuble de la sous-préfecture de Douala 1<sup>er</sup> à Bonanjo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75.000 FCFA) francs** CFA au titre des frais de dossier au compte d'affectation spéciale (CAS) des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans les agences de tous les chefs-lieux de région et celles des villes de Limbé et Dschang

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies seront remises au plus tard le 05/12/17 à **12 heures**, heures sous enveloppe fermée adressée au Délégué Régional des Marchés Publics (Service des Marchés des Approvisionnements et des Services) sis à l'immeuble de la sous-préfecture de Douala 1<sup>er</sup> à Bonanjo et portant la mention :

**Consultation N° 050 /DC/PR/MINMAP/SG/DR-LT/CRPM-LT/2017 du 14/11/17 Relative à l'acquisition d'un véhicule 4x4 station wagon à la Commission des Marchés Financiers (CMF) à Douala.**

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

## 9. Delai de Livraison

Les prestations seront réalisées au siège de la CMF à Douala sise à Douala Bonanjo, dans un délai maximum de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Le **05/12/17** à partir de **13 heures**, par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sise à l'immeuble de la sous-préfecture de Douala 1<sup>er</sup> à Bonanjo. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 11. Attribution

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

## 12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email [drminmaplt@yahoo.fr](mailto:drminmaplt@yahoo.fr), sise à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1<sup>er</sup> BONANJO ou auprès du Président de la Commission des Marchés Financiers (CMF), à Douala. BP 3307 ; Tél : 2 33 42.17.40

DOUALA le 14 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**SAÏDOU HAMASSEO**

## MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°00040/DC/MPT/CIPM-FST/2017 DU 24 NOVEMBRE 2017 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE DESTINE AU PROJET DE CONNEXION HAUT DEBIT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN FIBRE OPTIQUE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un avis de consultation pour la demande de cotation relative à la fourniture d'un pick up 4x4, double cabine destiné au projet de connexion haut débit des administrations publiques en fibre optique.

### 2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture est de vingt-six millions (26.000.000) FCFA.

### 3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises concessionnaires de véhicules.

### 4. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) sis au 1<sup>er</sup> étage, porte 162 de l'immeuble du MINPOSTEL, dès publication du présent avis.

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics sis au 1<sup>er</sup> étage, porte 162 de l'immeuble du MINPOSTEL, dès publication du présente avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) FCFA.

### 6. Remises des offres

Les offres seront remises au plus tard le **15 décembre 2017 à 9 heures** au Service des Marchés du MINPOSTEL (1<sup>er</sup> étage, porte 162) et devra porter la mention :

*AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°00040/DC/MPT/CIPM-FST/2017 DU 24 NOVEMBRE 2017 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE DESTINE AU PROJET DE CONNEXION HAUT DEBIT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN FIBRE OPTIQUE.*

*Financement : FST 2017*

*« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

### 7. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de quinze (15) jours.

## 8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **15 décembre 2017** à **10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FST sis à l'immeuble siège de la CAMPOST, 3<sup>e</sup> étage, porte 308.

Chaque soumissionnaire est tenu d'assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

## 9. Critères d'évaluation

La commission procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

### 1) les critères éliminatoires sont les suivants

- la non-conformité du véhicule proposé ;
- l'absence du projet de lettre commande rempli, daté et signé;
- l'absence de prospectus du matériel proposé;
- l'absence des preuves d'exécution des marchés similaires.

**NB 1:** Seules les offres conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

### 2) L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs.

L'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes :

- (i) l'attestation de non redevance fiscale ;
- (ii) l'attestation de domiciliation bancaire,
- (iii) l'attestation de non faillite ;
- (iv) l'attestation de non exclusion des marchés publics ;
- (v) l'attestation pour soumission (CNPS).

**NB 2 :** L'absence de l'une des pièces du dossier administratif ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées sera une condition d'attribution de la lettre commande.

### 3) L'examen technique des offres.

- a) les prospectus du matériel proposé ;
- b) les références (au moins deux (02) marchés similaires réalisés au cours des trois (03) dernières années en produisant les contrats et procès-verbaux de réception).

## 10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande sur proposition de la commission au Fournisseur, dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations et évaluée la moins disante.

## 11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des affaires générales, Service des Marchés, porte 162.

**NB** : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 24 Novembre 2017

Le MINISTRE

**LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°009/ASMI/FEICOM/DG/2017 DU 28/11/2017  
POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS D'ARCHITECTURE OU BUREAUX D'ETUDES  
TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE PARTIELLE DES TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE REGIONALE  
FEICOM DU SUD A EBOLOWA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance un Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue du recrutement des cabinets d'architectures ou bureaux d'études techniques et d'ingénierie qui désirent participer à la pré-qualification pour les prestations indiquées supra, sur financement du Budget des Exercices 2017 et suivants du FEICOM.

## 2. Objet

Le présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des cabinets d'architecture ou des bureaux d'études techniques et d'ingénierie devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des prestations de maîtrise d'œuvre partielle relative à la construction du bâtiment devant abriter les services de l'Agence Régionale FEICOM du Sud. Il s'agit spécifiquement du contrôle et de la surveillance des travaux de construction de bâtiment de type R+3.

Les cabinets d'architecture ou les bureaux d'études techniques et d'ingénierie intéressés par les prestations sus mentionnées devront avoir des références avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

## 3. Consistance des prestations

N/A

## 4. Participation et origine

N/A

## 5. Financement

La présente prestation est supportée par le budget de fonctionnement du FEICOM Exercices 2017 et suivants.

## 6. Remises des offres

Les offres devront parvenir sous plis fermé, scellées et sans aucun renseignement sur le Cabinet d'architecture, ou le Bureau d'études techniques et d'Ingénierie à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), porte 324, Poste 221, sise à la Direction Générale du FEICOM à YAOUNDE - Mimboman, au plus tard le **28/12/2017 à 13 heures**. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Les offres seront établies en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, et rédigées en français ou en anglais. Chaque offre constituée en une enveloppe unique portera la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°009/ASMI/FEICOM/DG/2017 DU 28/12/2017 pour la pré-qualification des Cabinets d'architecture ou Bureaux d'études techniques et d'ingénierie, dans le cadre de la maîtrise d'œuvre partielle des travaux de construction du bâtiment devant abriter les Services de l'Agence Régionale FEICOM du Sud à Ebolowa.**

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

### **Acquisition des documents relatifs à cette Manifestation d'Intérêts :**

La description exhaustive des prestations concernées sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint à l'issue de la phase de pré-qualification.

## 7. Composition du dossier

Les candidats désireux de répondre au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après en un seul volume.

### ***V-1 Première partie (Dossier Administratif)***

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copie certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice budgétaire 2017 :

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée, datée et signée du candidat ;
- une copie certifiée de l'attestation de non redevance datant de moins de 3 mois;
- un certificat de non faillite délivré par le greffe du Tribunal de Première Instance du lieu du siège social de l'entreprise datant de moins de 3 mois ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- une copie certifiée de la carte de contribuable datant de moins de 3 mois ;
- une attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- une attestation de localisation certifiée ;
- un plan de localisation ;

- une attestation de domiciliation bancaire ;

- Une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des 3 dernières années.

**NB** : Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

## ***V-2 Deuxième partie (Dossier Technique)***

### ***V-2-1 Composition du dossier technique***

Le dossier technique devra comprendre :

#### ***V-2-1-1 La liste du personnel de réalisation***

Le personnel minimum nécessaire pour la réalisation de cette prestation est le suivant :

- les Experts (Architecte, Ingénieur génie civil, Ingénieur électricien, Ingénieur fluide, Géotechnicien);
- le personnel d'appui technique (technicien de génie civil, génie électrique, plomberie et sanitaire, topographe) ;
- le personnel d'appui administratif

Les Cabinets d'architectures ou les Bureaux d'études techniques et d'ingénierie devront disposer d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation (Architecture, génie civil, géotechnique BTP etc...). A cet effet, le Bureau/Cabinet d'architecture, d'études et d'ingénierie ou Groupement des consultants doit fournir :

- les Curricula Vitae de son personnel, datés et signés ;
- la copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente datant de moins de 3 mois;
- la présentation de la composition de l'équipe compétente chargée de la réalisation des prestations et la définition des affectations proposées.
- L'attestation d'inscription aux différents ordres.

#### ***V-2-1-2 Les références en ce qui concerne les prestations similaires***

Le Bureau/Cabinet présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis. Pour être validé, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de la première et dernière page du contrat ;
- le nom du Maître d'ouvrage ;
- le lieu d'exécution du projet ;

- le certificat de bonne exécution des services ou le procès-verbal de réception.

## 8. Critères d'évaluation



Critères de notations des Consultants	Points Max
<b>1- Expériences acquises au cours des dix dernières années dans le domaine des BTP</b>	<b>40</b>
<b>1.1- Expérience dans la maîtrise d'œuvre des projets des BTP (études, suivi et contrôle des travaux des projets dans le domaine des BTP): 5pts/projet</b>	<b>25</b>
<b>1.2- Expérience dans les conditions similaires</b> : expérience dans la surveillance et le contrôle des travaux de construction de bâtiment de type R+3 : 3pts/projet	<b>15</b>
<b>2- Aptitude spécifique au projet</b>	<b>60</b>
2.1- Évaluation du savoir-faire / des connaissances techniques spécifiques au projet pour la mise en œuvre des activités (Architecture; Ingénierie civile; Ingénierie électrique, Géotechnique, Ingénierie fluide; etc.): 5pts/domaine	<b>25</b>
<b>2.2- Évaluation de la dotation en personnel du soumissionnaire disposant de ses propres collaborateurs par rapport aux missions prévues</b>	<b>20</b>
Architecte; Ingénieur génie civil; Ingénieur génie électrique, Ingénieur fluide; Géotechnicien : (Diplôme certifié conforme, attestation d'inscription à l'ordre en cas d'existence, CV datée et signé) 3pts/expert (max 15pts)	<b>15</b>
Autre personnel: 2,5pts/expert (max 5pts)	<b>5</b>
<b>2.3- Évaluation du personnel-clé disponible en permanence pour le contrôle et l'assistance de l'équipe du Projet par la société mère</b>	<b>10</b>
Directeur technique/Directeur de projet: 5pts	<b>5</b>
Autres postes de supervision (Chef de département; responsable exploitation; responsable des offres; etc.): 2,5pts/expert	<b>5</b>
<b>3- Spécificité par rapport au Projet des documents de candidature, leur forme et l'exhaustivité de leur contenu</b>	<b>5</b>
Actualisation des documents : 1,5 pts	<b>1,5</b>
Respect de la structuration : 2 pts	<b>2</b>
Exhaustivité du dossier de pré qualification : 1,5 pts	<b>1,5</b>
<b>NOTE TOTALE</b>	<b>100</b>

### V-2-3 Critères éliminatoires

- Dossier administratif ou technique non-conforme ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

## 9. Renseignements Complémentaires

N/A

## 10. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Appel d'Offres Restreint fera office de résultat de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt.

YAOUNDE le 28 Novembre 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**AKOA Camille Philippe**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

**DECISION N 1 2 7 /D/2017/SODEPA/DG DU 27 NOV PORTANT LA RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 003/M/SODEPA/CPM/2015 DU 02 DÉCEMBRE 2015 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS DE LA LAITERIE ET DE LA FORMATION DU PERSONNEL À LA STATION D'ÉLEVAGE DE JAKIRI POUR LE COMPTE DE LA SODEPA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

Vu le Décret n°74/182 du 8 mars 1974 portant création de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA) modifié et complété par le Décret n°81/395 du 09 Septembre 1981 ;

Vu le Décret n°2016/069 du 04 Février 2016 portant nomination du Directeur Général de la SODEPA ;

Vu le marché N° 003/M/SODEPA/CPM/2015 du 02 Décembre 2015, pour la fourniture, l'installation, et la mise en service des équipements de laiterie et la formation du personnel de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales attribué a Etablissement NET.

Vu la correspondance N°08080/UPR/M1NMAP/SG/DGMAS/ DMAG/CE7/CEA3/MVT, 13 Novembre 2017 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics relative à la fourniture, l'installation, et la mise en service des équipements de laiterie et la formation du personnel de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales.

DECIDE:

**Article 1er** : Le marché N° 003/M/SOMPA/CPM/2015 du 02 Décembre 2015, pour la fourniture, l'installation, et la mise en service des équipements de laiterie et la formation .du personnel de la Société de Développement et d' hxploitation des Productions Animales est résilié suite aux pénalités qui excèdent 10% du montant TTC du Marché.

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /--.

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**KOULAGNA KOUTOU DENIS**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 2364 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 23/11/2017 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUE N°1089/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 06 JUILLET 2017 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 07 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS LES REGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2017. LIGNE FONDS ROUTIER.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément à la Lettre N° 008104/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE6/OFV du 03/11/2017 du Ministre Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics, et aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 30/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 07 Avril 2017 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes rurales dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est. Financement : Budget MINTP, Exercice 2017. Le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

### Au lieu de :

Lot	Tronçon	Long (Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Lu lors de L'ouverture des plis En FCFA	Montant TTC Corrigé en FCFA	Observation
17-SU/17	EBOTENKOU-DOUM-EYENG-BITSOGMAM-BINYALI-NOULEMAKONG	45,00	SOCACER SARL BP 448 EBOLOWA Tél. : 693 896 113	107 578 406	107 578 406	Offre la moins disante. Délai d'exécution 08 mois.

### Lire :

Lot	Tronçon	Long (Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Lu lors de L'ouverture des plis En FCFA	Montant TTC Corrigé en FCFA	Observation
17-SU/17	EBOTENKOU-DOUM-EYENG-BITSOGMAM-BINYALI-NOULEMAKONG	45,00	-----	-----	-----	Infructueux

Le soumissionnaire ayant postulé pour le lot 17-SU/17 de l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer ses offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 23 Novembre 2017

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE D'EDÉA I

**DECISION N°13/D/CAE1ER/CABM/SM/ 2017 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°08/LC/CAE1ER/CABM/SM/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTOCITE HUMAINE A KOUKOUÉ, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1 "I MAITRE D'OUVRAGE

Vu la constitution ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu La Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le Décret N°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et Etablissements Communaux, modifié et complété par le Décret N°90/1464 du 09 Novembre 1990 ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, modifié et complété par le décret N°93/322 du 25 Novembre 1993 ;

Vu Le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux Arrondissements ;

Vu Le Décret N°2007/117 du 23 Avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement d'Edéa Ier ;

Vu L'Arrêté N°00163/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, constatant l'élection du Maire Monsieur YETE MBOTE Jacques et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa Ier

Vu Le Marché Wo8/LCXAEIER/CAL3M/SM/2017 de gré à gré attribué à la Société Complexe Technologique et de Prestations SARL BP : 24 EDEA, Tel (237) 696 61 83 86;

Vu L'Ordre de Service de démarrage des travaux N°08/0S /CADER/CABM/SM/2017 du 21 Septembre 2017

Vu La Mise en demeure du 12 Octobre 2017 adressée à la Société Complexe Technologique et de Prestations SARL

Vu Le procès verbal de constat de Carence des travaux du 09 Novembre 2017 adressé à la Société Complexe Technologique et de Prestations SARL;

Vu Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de travaux, de fournitures, de services et de prestations intellectuelles en son Article 74 alinéa Ier autorisant le Maitre d'Ouvrage de résilier tout marché ne respectant pas les procédures d'exécution des travaux.

### **•DECIDE**

**Article 1 :** Le Marché N° 08/LC/CAEIER/CABM/SM/2017 de gré à gré attribué à la Société Complexe Technologique et de Prestations SARL BP : 24 EDEA, Tel (237) 696 61 83 86 est à compter de ce jour déclaré résilié.

**Article 2 :** Les charges liées à la résiliation incombent la Société Complexe Technologique et de Prestation SARL conformément à l'Article 76 alinéa 7 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics de travaux, de fournitures et de prestations intellectuelles.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout ou besoin sera. I

*EDEA le 20 Novembre 2017*

*Le MAIRE*

**YETE MBOTE JACQUES**



## AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**COMMUNIQUE N° 12 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2017 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS D'ÉLECTRIFICATION RURALE, SUITE À L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/AER/DG/CIPM/2017 DU 27/10/2017.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

A l'issue de la procédure de passation des marchés suite à l'Appel d'Offres N°006/AONO/AER/DG/CIPM/2017 du 27/10/2017, pour l'exécution des travaux d'électrification rurale de certaines localités des Régions du Centre, de l'Extrême-Nord, du Nord-ouest et de l'Ouest et suivant les propositions d'attribution de la CIPM en date du 27/11/2017,

Les soumissionnaires ci-après sont déclarés adjudicataires aux montants et délais ci-après :

Désignation	N° Lot	Délais	Entreprise attributaire	Montant TTC en Francs CFA
Electrification de la localité de MINSOA -NKOL POBLO, Arrondissement d' Okola, département de la LEKIE, Région du Centre	01	03 mois	DETA ENERGY BP 7326 Yaoundé Tel. 233 20 20 01	<b>26 564 130</b>
Electrification de la localité de SIRAK, Arrondissement de MOKOLO, département de Mayo Tsanaga, Région de l'Extrême-nord	02	03 mois	S A T Sarl BP 507 Ngaoundéré Tel. 699 41 39 32	<b>70 922 567</b>
Electrification de la localité de AWING, Arrondissement SANTA, département de la MEZAM, Région du Nord-Ouest	03	03 mois	TRANSIT ENTERPRISE PO BOX 549 Bamenda Tel. 677 74 46 64	<b>35 290 130</b>
Electrification de la localité de IBAL OKU, Arrondissement de IBAL, département du BUI, Région du Nord-Ouest	04	03 mois	FAIR PLAY B.P. 10027 Yaoundé Tel. 94696106	<b>11 774 149</b>
Electrification de la localité de BAINGO, Arrondissement de BELO, département de BOYO, Région du Nord-ouest	05	03 mois	DETA ENERGY BP 7326 Yaoundé Tel. 233 20 20 01	<b>33 914 939</b>
Electrification de la localité de MBUNJEI, Arrondissement de Batibo, département de la Momo, Région du Nord-ouest	06	03 mois	ALL ENGINEERING B.P. 8148 Douala - Tel. 696 65 93 84	<b>26 850 688</b>

Electrification de la localité de FONGO TONGO (intégration de la moyenne tension dans le réseau associé de PCH), Arrondissement de Fongo - Tongo et Dschang, département de la MENOUA, Région de l'Ouest	07	03 mois	Ets LEMANDE & Associés en groupement avec UBSC Sarl  BP 25135 Yaoundé  Tel. 699 72 61 13	<b>55 241 728</b>
---	----	---------	---	-------------------

Les adjudicataires sont priées de prendre attache avec le Services des Marchés de l'AER pour souscrire aux différents marchés et Lettres – Commandes.

Les autres soumissionnaires ayant répondu à l'Appel d'Offre susvisé n'ont pas été retenus aux motifs ci-après :

N° Lot	SOUSSIONNAIRE	OBSERVATION
1	GROUPEMENT ANA CAMEROUN ET MOTAICAAM	Offre non moins disante (deuxième place)
	ETS AM et Cie	Offre non moins disante (troisième place)
	SANBRIN SERVICES	Offre non moins disante (quatrième place)
	ETS MOURING & C	Note technique inférieure à 80% de points
2	ETS GAMY	Offre non moins disante (deuxième place)
3	ACHO VENTURES	Note technique inférieure à 80% de points
	FAK CAMEROUN	Offre non moins disante (deuxième place)
	HIGH TEC ELECTRIC & CONSTRUCTION	Éliminé pour dossier administratif incomplet.
4	ALL ENGINEERING	Offre non moins disante (deuxième place)
5	TRANSIT ENTERPRISE Ltd	Note technique inférieure à 80% de points
	HIGH TEC ELECTRIC & CONSTRUCTION	Éliminé pour dossier administratif incomplet.
7	DETA ENERGY	Offre non moins disante (deuxième place)
	NET WORLD BUSINESS AND COMPANY	Note technique inférieure à 80% de points
	ETS WILLEX TRADING AND CONSTRUCTION COMPANY LIMITED.	Note technique inférieure à 80% de points
	GROUPEMENT ANA CAMEROUN ET MOTAICAAM	Note technique inférieure à 80% de points
	SANBRIN SERVICES	Note technique inférieure à 80% de points
	MONGO SARL	Note technique inférieure à 80% de points
	LACATECH SARL	Note technique inférieure à 80% de points

Les entreprises dont les soumissions n'ont pas été retenues sont priées de passer retirer les copies de leurs offres dans un délai de 15 jours au Service des Marchés ; passé ce délai, les offres seront purement et simplement détruites.

Le 27 Novembre 2017  
 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce communiqué tient lieu de main levée de caution.

**MOUSSA OUSMANOU**

## COMMUNE D'EDÉA I

**DECISION N°11/D/CAE1ER/CABM/SM/2017 PORTANT RESILISATION DU MARCHÉ N°001 /LC/CAE1ER/CABM/SM/2017 RELATIVE AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE ABEE, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER MAITRE D'OUVRAGE

**Vu** La constitution ;

**Vu** la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

**Vu** la loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

**Vu** le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes,

syndicats des communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret n°90/1464 du 09 Novembre 1990 ;

**Vu** le décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial, modifié et complété par le décret n°93/322-du 25 novembre 1993 ;

**Vu** le décret n° 2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux Arrondissements ,

**Vu** le décret n° 2007/117 du 23 Avril 2007 portant création de la Commune d'Edéa ;

**Vu** le Marché N°001/LC/CAE1ER/CABM/SM/2017 attribué à la SOCIETE DE REALISATION ELECTRIQUE CAMEROUNAISE SARL (REC SARL) BP 15469 YAOUNDE TEL : (237) 699 852 565 ,

**Vu** l'Ordre de Service N°01/0S/CAE I ER/CABM/SM/2017 du 16 Mars 2017 ;

**Vu** la Mise en demeure du 09 Mai 2017 adressée à la SOCIETE DE REALISATION ELECTRIQUE CAMEROUNAISE SARL (REC SARL) ;

**Vu** le Procès-verbal de la réunion de mise au point du 26 Mai 2017 ;

**Vu** le Procès-verbal de constat de clôture des travaux du 17 Octobre 2017 adressé à la SOCIETE DE REALISATION ELECTRIQUE CAMEROUNAISE SARL (REC SARL) ;

**Vu** l'Article 74 alinéa 1er du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés publics des travaux, de fournitures, de services et de prestations intellectuelles autorisant le Maitre d'Ouvrage de résilier tout Marché ne respectant pas les procédures d'exécution des travaux ;

**Vu** l'Arrêté N°00163/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, constatant l'élection du Maire

Monsieur YETE MBOTE Jacques et de ses adjoints à l'issu du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la commune d'Arrondissement d'Edéa 1er;

Considérant les nécessités de service ;

**-DECIDE?**

**Article 1er** : Le Marché N°001/LC/CAE1<sup>ER</sup>/CABM/SM/2017 attribué à la SOCIETE DE REALISATION ELECTRIQUE CAMEROUNAISE SARL (REC SARL) BP : 15469 YAOUNDE TEL (237) 699 852 565 est à compter de ce jour déclaré résilié.

**Article 2**: Les charges liées à la résiliation incombent à la SOCIETE DE REALISATION ELECTRIQUE CAMEROUNAISE SARL (REC SARL) conformément à l'Article 76 alinéa 2 du Cahier des clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics de travaux, de t'oumitures et de prestations intellectuelles.

**Article 3** : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout ou besoin sera. /-

*EDEA le 8 Novembre 2017*

*Le MAIRE*

**YETE MBOTE JACQUES**

## COMMUNE D'EDÉA I

**DECISION N°12/D/CAE1ER/CABM/SM/ 201 7 PORTANT REALISATION DU MARCHÉ N°07/LC/CAE1ER/CASM/SM/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTOCITE HUMAINE A MBENGUE, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER**

### **MAITRE D'OUVRAGE**

Vu la constitution ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu La Loi N°20091011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le Décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et Etablissements Communaux, modifié et complété par le Décret N°90/1464 du 09 Novembre 1990 ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, modifié et complété par le décret N°93/322 du 25 Novembre 1993

Vu Le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux Arrondissements ;

Vu Le Décret N°2007/117 du 23 Avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement d'Edéa ;

Vu L'Arrêté N° 00163/A/MINA f D/DC f D du 04 Novembre 2013, constatant l'élection du Maire Monsieur YETE MBOTE Jacques et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1<sup>er</sup>

Vu Le Marché N°07/LC/CAD<sup>ER</sup>/CABM/SM/2017 de gré à gré attribué à la Société Complexe Technologique et de Prestations SARL BP : 24 EDEA, Tel (237) 696 61 83 86;

Vu L'Ordre de Service démarrage des travaux N°07/OS /CAD<sup>ER</sup>/CABM/SM/2017 du 21 Septembre 2017

Vu La Mise en demeure du 12 Octobre 2017 adressée à la Société Complexe Technologique et de Prestations SARL

Vu Le procès verbal de constat de Carence des travaux du 09 Novembre 2017 adressé à la Société Complexe Technologique et de Prestations SARL ;

Vu Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de travaux, de fournitures, de services et de prestations intellectuelles en son Article 74 alinéa i<sup>er</sup> autorisant le Maitre d'Ouvrage de résilier tout marché ne respectant pas les procédures d'exécution des travaux.

Considérant les nécessités de services.



## DECIDE

**Article 1 :** *Le Marché N° 07/LC/CAE1er/CABMISM/2017 de gré à gré attribué à la Société Complexe Technologique et de Prestations SARL BP : 24 EDEA, Tel (237) 696 61 83 86 est à compter de ce jour déclaré résilié.*

**Article 2 :** *Les charges liées à la résiliation incombent la Société Complexe Technologique et de Prestation SARL conformément à l'Article 76 alinéa 2 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics de travaux, de fournitures et de prestations intellectuelles.*

**Article 2 :** *La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout ou besoin sera. /-*

*EDEA le 20 Novembre 2017*

*Le MAIRE*

**YETE MBOTE JACQUES**



# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SODEPA/CIPM/2017 DU 17 OCTOBRE 2017, POUR LA FOURNITURE DES TRACTEURS AGRICOLES AVEC GYROFAUCHEUSES ET LA FORMATION DES CONDUCTEURS A LA SODEPA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA) communique :

Le Soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-dessous est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 007/AONO/SODEPA/CIPM/2017 du 17 octobre 2017 Pour la Fourniture des tracteurs agricoles avec gyrofaucheuses et la formation des conducteurs à la SODEPA, conformément à la Décision N° \_\_\_\_\_ /D/2017/SODEPA/DG ;

Lots	Entreprise	Objet	Montant en FCFA TTC
01	<b>SOCAMSEA</b>  <b>B.P 3791, DOUALA</b>  <b>TEL : 243 42 42 47/670 82 82 83</b>	Fourniture de trois (03) Tracteurs Agricoles avec Gyrofaucheuses, et la Formation des Conducteurs à la SODEPA	<b>145 925 065</b>

Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de la SODEPA pour les formalités d'établissement du marché.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine ; passé ce délai, ces Offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution.

YAOUNDE le 24 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**KOULAGNA KOUTOU DENIS**

# MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA PUBLICATION DE LA  
DECISION N°000270/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 16 NOVEMBRE 2017 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000033/AONO/MPT/CMPM/2017 DU 22 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A LA  
REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE LA VILLE DE  
SANGMELIMA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :**

Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-dessous, est déclaré adjudicataire du marché, objet de la consultation susvisée. Il s'agit de :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	ICCSOFT SA BP 4124 YAOUNDE	38.160.000 FCFA	Trois (03) mois.

Ce soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter d'urgence, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) pour les formalités de signature dudit contrat./-

YAOUNDE le 16 Novembre 2017

Le **MINISTRE**

**LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°60/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°75/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET RESEAUX DIVERS EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°\_\_\_\_\_/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du \_\_\_\_\_, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et les délais ci-après :

Lot Adjudicataire Montant (FCFA TTC) Délai (en mois)

1 ETS TITANIC ET CIE 94 970 700 04 mois

2 ETS BERRIN 49 469 253 04 mois

LOT 3 : INFRUCTUEUX

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler leur attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires Motifs d'élimination

NICSON GROUP Disponibilité du matériel et équipements essentiels non satisfaite conformément aux stipulations du DAO :

- Absence de dame sauteuse conformément à l'additif n°1.

Disponibilité du personnel non satisfaite conformément aux stipulations du DAO.

ETS GSP Non satisfaction des preuves d'acceptation des conditions du marché conformément aux stipulations du DAO :

- CCAP, RPAO, CCTP parafés mais non signés

sont priés de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 21 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**NTONE NTONE DR. Fritz**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°59/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°94/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BÂTIMENTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°\_\_\_\_\_/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du \_\_\_\_\_, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et les délais ci-après :

Lot	Adjudicataire	Note technico-financière	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	CLEAN INDUSTRY CAMEROON	<b>98,40/100</b>	<b>21 465 000</b>	12 mois
2	ALKAN CAMEROON SARL	<b>93,47/100</b>	<b>22 325 518</b>	12 mois
3	CLEAN INDUSTRY CAMEROON	<b>98,40/100</b>	<b>19 318 500</b>	12 mois
4	ALKAN CAMEROON SARL	<b>94,37/100</b>	<b>22 800 610</b>	12 mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler leur attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour le motif ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ETS BUIL.PA.BUSCO	3 <sup>ème</sup> note technico-financière (92,66/100) pour le lot 2. 3 <sup>ème</sup> note technico-financière (92,91/100) pour le lot 3.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ses offres seront détruites. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.



# AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**COMMUNIQUE N°17-006/C/DG/ANTIC/DAG/SDCOM DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 04/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE À L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) ; PROGRAMME TRIENNAL : 2018, 2019 ET 2020.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), porte à la connaissance du public que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert En Procédure d'Urgence N° 04/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2017 du 25 Octobre 2017 pour le recrutement d'un prestataire de service de gardiennage à l'ANTIC ; programme triennal : 2018, 2019 et 2020, est déclaré **infructueux** aux motifs ci-après :

<i>LOT.</i>	<i>Entreprise ayant déposé les offres.</i>	<i>Observations.</i>
<i>unique</i>	<i>AFRICA SECURITY CAMEROON ; BP : 2174 YAOUNDE</i>	Éliminée pour absence de la Caution de soumission et de l'Attestation pour soumission CNPS

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**EBOT EBOT ENOW**

**COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°61/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°76/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° \_\_\_\_\_/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du \_\_\_\_\_, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Note technico-financière	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	L'ETABLISSEMENT DYP	<b>94, 4/100</b>	<b>24 995 558</b>	04 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

*DOUALA le 21 Novembre 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N° D13-139/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017 DU 21 NOV 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-188/AONO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A LA TRADUCTION EN LANGUE ANGLAISE DES DOCUMENTS DE DISPENSATION COMMUNAUTAIRE DES ARV AU CAMEROUN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres National susvisé :

<b>Nom du soumissionnaire</b>	<b>Montant TTC (FCFA)</b>	<b>Délai et lieu de livraison</b>
ETS ESIP-SERVICES B.P : 25 047 Yaoundé Tél. : 677 66 51 24	7 005 938	Vingt-et-un (21) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) pour l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida pour retirer leurs offres et leurs échantillons. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 21 Novembre 2017

Le *MINISTRE*

**MAMA FOU DA André**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 2364 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 23/11/2017 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUE N°1089/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 06 JUILLET 2017 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 07 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS LES REGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2017. LIGNE FONDS ROUTIER.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément à la Lettre N° 008104/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE6/OFV du 03/11/2017 du Ministre Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics, et aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 30/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 07 Avril 2017 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes rurales dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est. Financement : Budget MINTP, Exercice 2017. Le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

### Au lieu de :

Lot	Tronçon	Long (Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Lu lors de L'ouverture des plis En FCFA	Montant TTC Corrigé en FCFA	Observation
17-SU/17	EBOTENKOU-DOUM-EYENG-BITSOGMAM-BINYALI-NOULEMAKONG	45,00	SOCACER SARL BP 448 EBOLOWA Tél. : 693 896 113	107 578 406	107 578 406	Offre la moins disante. Délai d'exécution 08 mois.

### Lire :

Lot	Tronçon	Long (Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Lu lors de L'ouverture des plis En FCFA	Montant TTC Corrigé en FCFA	Observation
17-SU/17	EBOTENKOU-DOUM-EYENG-BITSOGMAM-BINYALI-NOULEMAKONG	45,00	-----	-----	-----	Infructueux

Le soumissionnaire ayant postulé pour le lot 17-SU/17 de l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer ses offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 23 Novembre 2017

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**COMMUNIQUE N° 12 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2017 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS D'ÉLECTRIFICATION RURALE, SUITE À L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/AER/DG/CIPM/2017 DU 27/10/2017.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

A l'issue de la procédure de passation des marchés suite à l'Appel d'Offres N°006/AONO/AER/DG/CIPM/2017 du 27/10/2017, pour l'exécution des travaux d'électrification rurale de certaines localités des Régions du Centre, de l'Extrême-Nord, du Nord-ouest et de l'Ouest et suivant les propositions d'attribution de la CIPM en date du 27/11/2017,

Les soumissionnaires ci-après sont déclarés adjudicataires aux montants et délais ci-après :

Désignation	N° Lot	Délais	Entreprise attributaire	Montant TTC en Francs CFA
Electrification de la localité de MINSOA -NKOL POBLO, Arrondissement d' Okola, département de la LEKIE, Région du Centre	01	03 mois	DETA ENERGY BP 7326 Yaoundé Tel. 233 20 20 01	<b>26 564 130</b>
Electrification de la localité de SIRAK, Arrondissement de MOKOLO, département de Mayo Tsanaga, Région de l'Extrême-nord	02	03 mois	S A T Sarl BP 507 Ngaoundéré Tel. 699 41 39 32	<b>70 922 567</b>
Electrification de la localité de AWING, Arrondissement SANTA, département de la MEZAM, Région du Nord-Ouest	03	03 mois	TRANSIT ENTERPRISE PO BOX 549 Bamenda Tel. 677 74 46 64	<b>35 290 130</b>
Electrification de la localité de IBAL OKU, Arrondissement de IBAL, département du BUI, Région du Nord-Ouest	04	03 mois	FAIR PLAY B.P. 10027 Yaoundé Tel. 94696106	<b>11 774 149</b>
Electrification de la localité de BAINGO, Arrondissement de BELO, département de BOYO, Région du Nord-ouest	05	03 mois	DETA ENERGY BP 7326 Yaoundé Tel. 233 20 20 01	<b>33 914 939</b>
Electrification de la localité de MBUNJEI, Arrondissement de Batibo, département de la Momo, Région du Nord-ouest	06	03 mois	ALL ENGINEERING B.P. 8148 Douala - Tel. 696 65 93 84	<b>26 850 688</b>

Electrification de la localité de FONGO TONGO (intégration de la moyenne tension dans le réseau associé de PCH), Arrondissement de Fongo - Tongo et Dschang, département de la MENOUA, Région de l'Ouest	07	03 mois	Ets LEMANDE & Associés en groupement avec UBSC Sarl  BP 25135 Yaoundé  Tel. 699 72 61 13	<b>55 241 728</b>
---	----	---------	---	-------------------

Les adjudicataires sont priées de prendre attache avec le Services des Marchés de l'AER pour souscrire aux différents marchés et Lettres – Commandes.

Les autres soumissionnaires ayant répondu à l'Appel d'Offre susvisé n'ont pas été retenus aux motifs ci-après :

N° Lot	SOUSSIONNAIRE	OBSERVATION
1	GROUPEMENT ANA CAMEROUN ET MOTAICAAM	Offre non moins disante (deuxième place)
	ETS AM et Cie	Offre non moins disante (troisième place)
	SANBRIN SERVICES	Offre non moins disante (quatrième place)
	ETS MOURING & C	Note technique inférieure à 80% de points
2	ETS GAMY	Offre non moins disante (deuxième place)
3	ACHO VENTURES	Note technique inférieure à 80% de points
	FAK CAMEROUN	Offre non moins disante (deuxième place)
	HIGH TEC ELECTRIC & CONSTRUCTION	Éliminé pour dossier administratif incomplet.
4	ALL ENGINEERING	Offre non moins disante (deuxième place)
5	TRANSIT ENTERPRISE Ltd	Note technique inférieure à 80% de points
	HIGH TEC ELECTRIC & CONSTRUCTION	Éliminé pour dossier administratif incomplet.
7	DETA ENERGY	Offre non moins disante (deuxième place)
	NET WORLD BUSINESS AND COMPANY	Note technique inférieure à 80% de points
	ETS WILLEX TRADING AND CONSTRUCTION COMPANY LIMITED.	Note technique inférieure à 80% de points
	GROUPEMENT ANA CAMEROUN ET MOTAICAAM	Note technique inférieure à 80% de points
	SANBRIN SERVICES	Note technique inférieure à 80% de points
	MONGO SARL	Note technique inférieure à 80% de points
	LACATECH SARL	Note technique inférieure à 80% de points

Les entreprises dont les soumissions n'ont pas été retenues sont priées de passer retirer les copies de leurs offres dans un délai de 15 jours au Service des Marchés ; passé ce délai, les offres seront purement et simplement détruites.

Le 27 Novembre 2017  
 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce communiqué tient lieu de main levée de caution.

**MOUSSA OUSMANOU**

# MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA PUBLICATION DE LA  
DECISION N°000270/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 16 NOVEMBRE 2017 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000033/AONO/MPT/CMPM/2017 DU 22 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A LA  
REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE LA VILLE DE  
SANGMELIMA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :**

Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-dessous, est déclaré adjudicataire du marché, objet de la consultation susvisée. Il s'agit de :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	ICCSOFT SA BP 4124 YAOUNDE	38.160.000 FCFA	Trois (03) mois.

Ce soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter d'urgence, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) pour les formalités de signature dudit contrat./-

YAOUNDE le 16 Novembre 2017

Le **MINISTRE**

**LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°60/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°75/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET RESEAUX DIVERS EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°\_\_\_\_\_/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du \_\_\_\_\_, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et les délais ci-après :

Lot Adjudicataire Montant (FCFA TTC) Délai (en mois)

1 ETS TITANIC ET CIE 94 970 700 04 mois

2 ETS BERRIN 49 469 253 04 mois

LOT 3 : INFRUCTUEUX

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler leur attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :  
Soumissionnaires Motifs d'élimination

NICSON GROUP Disponibilité du matériel et équipements essentiels non satisfaite conformément aux stipulations du DAO :

- Absence de dame sauteuse conformément à l'additif n°1.

Disponibilité du personnel non satisfaite conformément aux stipulations du DAO.

ETS GSP Non satisfaction des preuves d'acceptation des conditions du marché conformément aux stipulations du DAO :

- CCAP, RPAO, CCTP parafés mais non signés

sont priés de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 21 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**NTONE NTONE DR. Fritz**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°59/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°94/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BÂTIMENTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°\_\_\_\_\_/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du \_\_\_\_\_, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et les délais ci-après :

Lot	Adjudicataire	Note technico-financière	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	CLEAN INDUSTRY CAMEROON	<b>98,40/100</b>	<b>21 465 000</b>	12 mois
2	ALKAN CAMEROON SARL	<b>93,47/100</b>	<b>22 325 518</b>	12 mois
3	CLEAN INDUSTRY CAMEROON	<b>98,40/100</b>	<b>19 318 500</b>	12 mois
4	ALKAN CAMEROON SARL	<b>94,37/100</b>	<b>22 800 610</b>	12 mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler leur attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour le motif ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ETS BUIL.PA.BUSCO	3 <sup>ème</sup> note technico-financière (92,66/100) pour le lot 2. 3 <sup>ème</sup> note technico-financière (92,91/100) pour le lot 3.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ses offres seront détruites. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.



**COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°61/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°76/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° \_\_\_\_\_/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du \_\_\_\_\_, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Note technico-financière	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	L'ETABLISSEMENT DYP	<b>94, 4/100</b>	<b>24 995 558</b>	04 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

*DOUALA le 21 Novembre 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N° D13-139/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017 DU 21 NOV 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-188/AONO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A LA TRADUCTION EN LANGUE ANGLAISE DES DOCUMENTS DE DISPENSATION COMMUNAUTAIRE DES ARV AU CAMEROUN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres National susvisé :

<b>Nom du soumissionnaire</b>	<b>Montant TTC (FCFA)</b>	<b>Délai et lieu de livraison</b>
ETS ESIP-SERVICES B.P : 25 047 Yaoundé Tél. : 677 66 51 24	7 005 938	Vingt-et-un (21) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) pour l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida pour retirer leurs offres et leurs échantillons. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 21 Novembre 2017

Le *MINISTRE*

**MAMA FOU DA André**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION N° 494 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 23/11/2017 PORTANT MODIFICATION DE LA DECISION N°255/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 06 JUILLET 2017 RELATIF A LA PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 07 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS LES REGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2017, LIGNE FONDS ROUTIER.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la Loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017 ;

**Vu** le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;

**Vu** le Décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**Vu** le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

**Vu** le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

**Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

**Vu** le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

**Vu** la Décision N°00000089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

**Vu** la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

**Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**Vu** la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2017 ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N° 30/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 07 Avril 2017 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes rurales dans les Régions du Centre, du Sud et de l'Est. Financement : Budget MINTP.

Ligne fonds routier ;

**Vu** les offres des soumissionnaires ;

**Vu** le Procès Verbal N° 059/PV/CMPM-TI/MINTP du 22 Juin 2017 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;

**Vu** la lettre de notification N° 018/L/P/CMPM-TI du 22 Juin 2017 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;

**Vu** la lettre N° 008104/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE6/OFV du 13 novembre 2017 du Ministre Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics.

**DECIDE:**

**Article 1:**

Au lieu de :

Lot	Tronçon	Long (Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Corrigé en FCFA	Montant TTC Corrigé en lettre en FCFA	Observation
17-SU/17	EBOTENKOU-DOUM-EYENG-BITSOGMAM-BINYALI-NOULEMAKONG	45,00	SOCACER SARL BP 448 EBOLOWA Tél. : 693 896 113	107 578 406	Cent sept millions cinq cent soixante dix huit mille quatre cent six.	Offre la moins disante. Délai d'exécution 08 mois.

Lire :

Lot	Tronçon	Long (Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Lu lors de L'ouverture des plis En FCFA	Montant TTC Corrigé en FCFA	Observation
17-SU/17	EBOTENKOU-DOUM-EYENG-BITSOGMAM-BINYALI-NOULEMAKONG	45,00	-----	-----	-----	Infructueux

**Article 3 :** Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer ses offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés. Passé ce délai ces offres seront détruites.

**Article 4 :** La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Novembre 2017

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

Le reste sans changement.

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°120/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 76/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 76/AONO/CUD/CIPM/2017 du 04 septembre 2017 relatif pour le contrôle technique et la supervision des travaux d'entretien routier en liaison avec les Communes d'Arrondissement;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 07 novembre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 08 novembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°088/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 10 novembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE:**

**Article 1ER** L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lots</b>	<b>Noms et Adresse de l'attributaire</b>	<b>Prix final TTC (en FCFA)</b>	<b>Délai</b>
<b>Unique</b>	<b>ETABLISSEMENT DYP</b>  <b>I3P :6151</b>  <b>Tél. : (237 671 89 44 43/697 27 17 38</b>	<b>Vingt quatre millions neuf cent quatre vingt quinze mille cinq cent cinquante huit (24 995 558) Francs CFA</b>	<b>Quatre</b>  <b>(04)</b> <b>Mois</b>

**Article 4** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 21 Novembre 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***



**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**DECISION N°1937/D/MINSANTE/CAB/CNLS DU 21 NOV 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-188/AONO/MINSANTE/ CNLS/CSPM-CNLS/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 RELATIF A LA TRADUCTION EN LANGUE ANGLAISE DES DOCUMENTS DE DISPENSATION COMMUNAUTAIRE DES ARV AU CAMEROUN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi n°96/03 du 04 janvier 1996 portant Loi-Cadre dans le domaine de la santé ;

**Vu** la loi N° 2016/018 du 21 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

**Vu** le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;

**Vu** le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

**Vu** le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics modifié et complété par le décret n°2013/271 du 05 août 2013 ;

**Vu** le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;

**Vu** le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**Vu** la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2017 ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°D13-188/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/17 du 15 septembre 2017 relatif à la traduction en langue anglaise des documents de dispensation communautaire des ARV au Cameroun ;

**Vu** la lettre n°0088/2017/L/MINSANTE/CSPM-CNLS du 14 novembre 2017 portant proposition d'attribution du DAO N°D13-188/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/17,

**DECIDE :**

**Article 1er :** en application des dispositions de l'article 33 alinéa 2 du décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics, le soumissionnaire ci-dessous est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°D13-188/AONO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/16 relatif à la traduction en langue anglaise des documents de dispensation communautaire des ARV au Cameroun , suivant le tableau ci-dessous :

<b>Nom du soumissionnaire</b>	<b>Montant TTC (FCFA)</b>	<b>Délai de livraison</b>
ETS ESIP SERVICES B.P : 25 047 Yaoundé Tél. : 677 66 51 24	7 005 938	Vingt-et-un (21) jours

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 21 Novembre 2017

Le **MINISTRE**

**MAMA FOU DA André**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N° 118/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 94/A0NO/CUD/CIPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BÂTIMENTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 94/A0NO/CUD/CIPM/2017 du 29 septembre 2017 relatif pour l'entretien et nettoyage permanent et journalier des bâtiments de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 08 novembre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala:

Vu la proposition d'attribution N°09 I /NEM/KNSE/C1PM/CUD/2017 du 10 novembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

### **DECIDE:**

**Article 1er** Les entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
1	<b>CLEAN INDUSTRY CAMEROON</b> te:  Tél. : (237) 694 91 65 62	Vingt et un millions quatre cent soixante cinq mille (21 465 000) Francs CFA	<b>Douze</b>  <b>(12)</b> <b>Mois</b>
3		Dix neuf millions trois cent dix huit mille cinq cent (19 318 500) Francs CFA	Douze  (12) Mois
2	<b>ALKAN CAMEROON SARL</b>  BP : 15270 Douala	Vingt deux millions trois cent vingt cinq mille cinq cent dix huit (22 325 518) Francs CFA	Douze  (12) Mois
4	Tél. : (237) 693 24 56 90	Vingt deux millions huit cent mille six cent dix (22 800 610) Francs CFA	<b>Douze</b>  (12) Mois

**Article 4** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. I? *DOUALA le 21 Novembre 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°119 /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 75/AONO/CUD/CIP1V1/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET DES RESEAUX DIVERS EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala**, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/M1NMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier **d'Appel d'Offres n° 75/AONO/CUD/CIPM/2017** du 04 septembre 2017 relatif pour les travaux d'entretien routier et des réseaux divers en liaison avec les communes d'arrondissement ;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 08 novembre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 09 novembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°090/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 10 novembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

### DECIDE:

**Article 1er** Les entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire		Prix final (en FCFA) TTC	Délai
1	sera. l? <b>ETS TITANIC ET CIE</b> 13P : 578 Ngaoundéré  Tél.: (237) 698 11 16 75/673 23	86 95	Quatre vingt quatorze millions neuf cent  <b>soixante dix mille sept cent (94 970 700) Francs CFA</b>	Quatre  <b>(04) Mois</b>
2	<b>ETS BERRIN</b> BP : 615 Douala  Tél. : (237) 699 59 90 54/675 43	82 52	Quarante neuf millions quatre cent mille deux cent cinquante trois (49 469 253) <b>Francs CFA</b>  Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT <b>NTONE NTONE</b>	Quatre (04) Mois NTONE NTONE
3	INFRUCTUEUX			

**Article 4 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU ET AFAMBA

**ADDITIF N°01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°020/AONO/DDMINMAP-MAF/SPM/CDPM/17 DU 09 NOVEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE MINKAMA - EDZENDOUAN DANS LA COMMUNE  
D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA. REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

#### Délai de remise des offres des soumissionnaires

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de 20 jours à compter de la date de publication de l'AAO (dans le journal des marchés) Les Offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mefou et Afamba au plus tard le **29 Novembre 2017 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DDMINMAP-MAF/SPM/CDPM/17 DU 09  
NOVEMBRE 2017**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE MINKAMA EDZENDOUAN  
DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA. REGION DU CENTRE**

**EN PROCEDURE D'URGENCE**

**(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

### Lire plutot

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou et Afamba informe les soumissionnaires intéressés à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné que La date de dépôt des Offres et d'ouverture des plis précédemment fixée au 29 Novembre 2017 est plutôt renvoyée au 06 Décembre 2017.

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps le **29 Novembre 2017** à partir de **13 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés siégeant à Mfou en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés (même en cas de groupement d'entreprises), ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge. Toute offre ne présentant pas le nombre d'exemplaire exigés par le RPAO sera automatiquement rejetée.

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou et Afamba informe les soumissionnaires intéressés à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné que La date de dépôt des Offres et d'ouverture des plis précédemment fixée au 29 Novembre 2017 est plutôt renvoyée au 06 Décembre 2017.

*MFOU le 24 Novembre 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***NZAMGA NTEM Richard***

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**